



UNHCR

2014 - 2015
APPEL GLOBAL

Algérie
Égypte
Libye
Mauritanie
Maroc
Tunisie
Sahara occidental

AFRIQUE DU NORD



Au camp de Mbera
(Mauritanie), un agent du HCR
accueille des réfugiés qui
viennent d'arriver du Mali
(février 2013)

HCR / B. MALUM





Environnement opérationnel

La sous-région Afrique du Nord représente à la fois une destination de transit et une destination finale pour des mouvements de migrations mixtes assez importants en provenance d'Afrique subsaharienne. De plus, l'instabilité qui règne encore dans la plupart des pays d'Afrique du Nord continue de générer des mouvements irréguliers de cette région vers l'Europe. Les bureaux du HCR dans toute l'Afrique du Nord ont connu une augmentation du nombre de demandeurs d'asile en 2013.

Les troubles qui agitent encore la région ont eu un impact délétère sur le climat de protection, un nombre croissant de réfugiés et de demandeurs d'asile faisant l'objet d'arrestations et de détentions, en particulier ceux originaires d'Afrique subsaharienne. Les activités terroristes dans les régions du Sahel et du Sinaï, ainsi qu'en Libye, ont également affecté les opérations du HCR. En Égypte, par exemple, l'insécurité liée à la crise politique récente a conduit le HCR à mettre en place de nouvelles mesures de sécurité pour son personnel.

L'intégration locale n'est généralement pas possible en Afrique du Nord, tandis que les perspectives de rapatriement volontairement consenti sont limitées pour la plupart des groupes de réfugiés

dans la région. La réinstallation demeure la principale solution durable et elle continue d'être utilisée comme outil de protection pour les personnes les plus vulnérables.

Mi-2013, plus de 31 000 demandeurs d'asile étaient enregistrés auprès du HCR dans la sous-région Afrique du Nord. En plus des 47 000 réfugiés environ enregistrés dans les zones urbaines, près de 90 000 Sahraouis se trouvaient dans les camps de Tindouf (Algérie) et quelque 70 000 Maliens dans le camp de Mbera (Mauritanie). Le HCR a enregistré 141 000 Syriens dans la sous-région Afrique du Nord, dont 127 000 en Égypte. Le profil de ces groupes relevant de la compétence du HCR en Afrique du Nord ne devrait pas changer considérablement en 2014, à l'exception d'une augmentation du nombre de réfugiés syriens.

La plupart des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord résident dans des zones urbaines. Les programmes urbains du HCR dans ces pays sont cependant assez modestes et n'assistent que quelques centaines de réfugiés et demandeurs d'asile. Ces personnes, qui relèvent de la compétence du HCR, sont confrontées à une situation socio-économique difficile du fait de l'absence de statut juridique et

de permis de résidence. Le HCR les aide à accéder à un hébergement et à des services sociaux de base et s'efforce d'améliorer les opportunités pour qu'ils deviennent autosuffisants.

Le bureau du HCR en Égypte a enregistré un nombre croissant de demandeurs d'asile originaires du Soudan du Sud et du Soudan. Le HCR vient également en aide à plus de 1 300 réfugiés et demandeurs d'asile accueillis dans le camp de Saloum près de la frontière égypto-libyenne en attendant une réinstallation ou d'autres solutions durables.

Malgré le risque d'arrestation et de détention, en particulier pour les Africains subsahariens, la Libye continue de voir arriver un grand nombre de réfugiés et demandeurs d'asile. En attendant la mise en place d'un système d'asile national et la signature d'un Mémorandum d'accord entre le Gouvernement libyen et le HCR, une reprise progressive des activités d'enregistrement et de détermination du statut de réfugiés est en cours. Le HCR effectue des visites dans les lieux de détention où les réfugiés et les demandeurs d'asile sont retenus après avoir été interceptés en mer ou contrôlés sans documents valables afin de surveiller leur situation en termes de protection.

Des milliers de Syriens seraient arrivés par avion en Algérie. Les Maliens ayant cherché sécurité en Algérie en 2012 sont accueillis dans des familles qui vivent le long de la frontière. Les Maliens et les Syriens reçoivent une assistance de la part du Croissant-Rouge algérien.

Au Maroc, le HCR a constaté le triplement du nombre de demandeurs d'asile, la majorité en provenance de Côte d'Ivoire et de la République arabe syrienne. Le HCR a plaidé pour la protection temporaire des demandeurs d'asile et le gouvernement a annoncé en septembre 2013 qu'un comité ad hoc serait mis en place pour identifier et reconnaître les personnes relevant de la compétence du HCR dans le pays. Cela représente une avancée importante dans la mesure où le gouvernement marocain tient à assumer la responsabilité de mettre en place des procédures d'asile en conformité avec les normes internationales. En 2014, le HCR soutiendra donc ces efforts en renforçant les capacités des autorités locales pour la mise en place de structures nationales d'asile par le biais de formations, de séminaires et d'échanges de professionnels.

Quelque 70 000 réfugiés maliens se trouvent en Mauritanie dans le camp de Mbera, près de la frontière avec le Mali. Les mouvements d'entrée dans le pays et les retours spontanés se sont stabilisés. Le HCR et le gouvernement effectuent un enregistrement biométrique qui devrait améliorer l'espace de protection accordé à ce groupe. Plus de 3 000 réfugiés (37 pour cent) hébergés dans le camp de Mbera ont voté lors des élections présidentielles maliennes de 2013.

Le programme de mesures de rétablissement de la confiance pour les réfugiés sahraouis accueillis dans les camps de Tindouf, en Algérie, se poursuivra en 2014 en vue de faire face aux besoins humanitaires des familles qui ont été séparées de manière prolongée. Ces mesures réduiront également l'isolement psychologique des réfugiés en restaurant les liens familiaux et communautaires. Les activités dans le cadre de ce programme s'ajoutent aux efforts réalisés par les Nations Unies pour trouver une solution politique à cette situation de réfugiés prolongée qui dure depuis plus de 38 ans.

| Réponse |

Stratégies

- Le HCR continuera de concentrer ses efforts sur la sauvegarde et l'élargissement de l'espace de protection, la mise en place de systèmes nationaux d'asile réactifs, ainsi que la promotion d'une gestion des mouvements migratoires mixtes attentive aux besoins de protection.
- Le HCR cherchera également à développer des partenariats avec les Etats, les organisations gouvernementales et non gouvernementales (ONG) et la société civile afin de mettre en place des cadres législatifs et administratifs équitables et efficaces dans le domaine de l'asile. Les priorités stratégiques du HCR consistent à fournir une aide de première nécessité, assurer la protection de toutes les personnes relevant de sa compétence, rechercher des solutions durables, dont la réinstallation, comme outil de protection et se préparer à de nouvelles urgences.

Défis

Le principal défi auquel le HCR est confronté en Afrique du Nord est l'arrivée continue d'un grand nombre de demandeurs d'asile alors que les pays de la région sont instables et traversent une période de transition.

Cette situation est exacerbée par l'absence de stratégies nationales et régionales de gestion des mouvements de migrations mixtes et le manque de systèmes nationaux d'asile conformes aux normes internationales.

Dans les camps de réfugiés de Tindouf en Algérie, les effets de la crise financière mondiale aggravent les défis auxquels les réfugiés sahraouis sont confrontés.

Plusieurs donateurs bilatéraux ont récemment cessé ou sévèrement limité leur soutien en matière de fourniture de services essentiels et de base, ce qui a un impact sur le programme humanitaire et l'aide de première nécessité gérés par le HCR. En outre, les préoccupations sécuritaires ont également conduit certains donateurs bilatéraux à retirer leur soutien en 2013, créant une incertitude quant aux perspectives 2014.

En Libye, un grand nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile sans perspectives de solution durable prennent le risque de recourir à des passeurs et s'embarquent dans des traversées illégales de la Méditerranée par bateau. En 2014, le HCR intensifiera ses efforts afin que ces phénomènes de migrations mixtes soient abordés de manière globale, en collaboration avec les gouvernements, l'OIM et les ONG.

La sécurité précaire et l'instabilité en Égypte s'ajoutent aux difficultés que connaît le HCR pour gérer les dossiers existants des personnes relevant de sa compétence et, plus inquiétant encore, cette situation a mis à rude épreuve la tolérance envers le nombre croissant de Syriens qui arrivent dans le pays. Le HCR poursuivra énergiquement ses efforts de plaidoyer pour maintenir cet espace de protection en 2014, et s'efforcera d'adapter sa réponse au nombre croissant d'arrivées syriennes en ouvrant une annexe au Caire et un bureau de terrain à Alexandrie.

La Mauritanie se démène avec les complexités de l'enregistrement et de la mise en œuvre d'un programme d'assistance en faveur des réfugiés maliens dans le camp de Mbera. En 2014, une attention particulière sera accordée aux possibilités de retour volontairement consenti de ces réfugiés vers leurs foyers au Mali.

| Mise en œuvre |

Opérations

Les opérations du HCR en **Algérie**, **Égypte** et **Mauritanie** sont décrites dans des chapitres distincts.

A ce jour, en **Libye** le HCR a enregistré plus de 7 600 réfugiés et près de 18 000 demandeurs d'asile, dont des Syriens. Cependant, selon des estimations non confirmées, le nombre de Syriens en Libye s'élèverait à 110 000. En 2014, le HCR cherchera à obtenir le soutien des autorités nationales et d'autres partenaires dans le pays pour mener ses activités. Il rendra visite et fournira une assistance aux personnes relevant de sa compétence qui sont détenues et plaidera pour des alternatives à l'incarcération. Le HCR renforcera également l'enregistrement, veillera à ce que des mécanismes adéquats de protection soient en place, organisera des séminaires de renforcement des

capacités pour les fonctionnaires du Gouvernement, et poursuivra la recherche de solutions durables.

Au **Maroc**, le Gouvernement a annoncé l'élaboration et la mise en place d'un système national d'asile. Le comité ad hoc (dont le HCR est membre) s'est réuni en septembre 2013 et a commencé à examiner les cas afin de régulariser la situation des personnes relevant de la compétence du HCR, en conformité avec les normes juridiques internationales. Le HCR continuera de soutenir le renforcement des capacités des organes gouvernementaux et de la société civile dans le pays.

En **Tunisie**, le Gouvernement s'est engagé à mettre en place une législation et une procédure dans le domaine de l'asile. Le HCR et ses partenaires s'efforcent de renforcer

les capacités des fonctionnaires nationaux afin qu'ils garantissent une gestion des frontières attentive aux besoins de protection. Depuis la fermeture du camp de Choucha en juin 2013 il reste quelque 300 déboutés. Le HCR collabore avec ses partenaires et le Gouvernement pour trouver des solutions pour ce groupe, ainsi que pour les réfugiés reconnus qui n'ont pas de perspective de réinstallation.

Près de 20 000 personnes (dont quelque 2 800 au moment où ce chapitre était rédigé en 2013) ont bénéficié de visites familiales dans le cadre du programme de mesures de rétablissement de la confiance. Plus de 48 000 personnes ont été enregistrées pour ce programme depuis son lancement en 2004 et son développement se poursuivra en 2014 en plus des séminaires culturels.

| Informations financières |

Au cours des quatre dernières années, les besoins financiers du HCR pour la sous-région Afrique du Nord ont considérablement augmenté, passant de 47 millions de dollars E.-U. en 2010 à 171,3 millions de dollars E.-U. en 2012, en réponse aux multiples crises de réfugiés qui ont balayé la région au lendemain du Printemps arabe et du conflit au nord du Mali. Bien que la situation au Mali se soit stabilisée depuis, la crise en Syrie a poussé un grand nombre de réfugiés vers l'Afrique du Nord. Les besoins financiers pour 2014 pour la sous-région sont fixés à 158,5 millions de dollars E.-U., le budget étant presque totalement alloué au programme destiné aux réfugiés.

Budgets pour l'Afrique du Nord | 2010–2015



Budgets pour l'Afrique du Nord | dollars E.-U.

Opération	BUDGET 2013 RÉVISÉ (30 juin 2013)	2014			TOTAL	2015
		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes		
Algérie	28 170 158	32 659 529	0	0	32 659 529	32 742 980
Égypte - Bureau régional	63 048 620	65 034 985	69 962	0	65 104 948	65 104 196
Libye	17 255 113	17 508 000	340 000	150 000	17 998 000	18 359 760
Mauritanie	29 967 648	23 960 463	0	0	23 960 463	22 393 871
Maroc	3 268 226	3 516 920	0	0	3 516 920	3 516 920
Tunisie	14 578 650	5 836 778	0	0	5 836 778	4 200 000
<i>Sahara occidental</i> (Mesures de rétablissement de la confiance)	10 381 830	8 838 157	0	0	8 838 157	7 931 386
Activités régionales	468 161	450 000	100 000	0	550 000	400 000
Total	167 138 406	157 804 834	509 962	150 000	158 464 796	154 649 114